

LE JOURNAL DU TRI



EDITO

Au même titre que l'eau, la gestion de nos déchets est un problème majeur des prochaines décennies. En effet, au cours de l'année 2005, chaque habitant de la Communauté de Communes a produit en moyenne 1,2 kg par jour de déchets (voir les chiffres du rapport annuel 2005 sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets, consultable dans les douze communes et à la Communauté de Communes).

Demain, nos déchets...

Votre Communauté de Communes, parfaitement consciente du coût du service a souhaité vous détailler les chiffres du service rendu l'année passée. 1 873 t de déchets ont été collectées et traitées. Elles se répartissent ainsi : 933 t d'ordures ménagères, 290 t d'emballages recyclables, 572 t en déchèterie et 76 t de déchets verts hors déchèterie. Le coût total du service de collecte et d'élimination des déchets était en 2005 de 265 712 €, soit 62,6 € par habitant. Cette année, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera relevé de 6,64 à 7,93 %. Ceci afin de compenser la hausse de la tonne incinérée (de 81 € à 94 € en 2006) et du nouveau marché des collectes passé en décembre 2005. Nous produisons de toutes façons toujours plus de déchets résiduels et les réglementations plus contraignantes entraînent une augmentation des coûts de traitement.

Plus et mieux nous trierons, plus nous maîtriserons l'augmentation des coûts : en effet, le coût de la tonne triée baisse quand la collecte sélective est performante alors que le coût d'incinération des ordures ménagères ne cesse d'augmenter chaque année. Dans de nombreuses collectivités, la Cour des Comptes, contrôleur des finances publiques, a

récemment pointé du doigt le fait de faire assumer le coût d'un service aux usagers et non aux contribuables. C'est dans ce sens que je vous propose de poursuivre nos efforts en rendant encore plus transparente l'augmentation des coûts du service des déchets tout en réduisant la part de financement du service par le budget général de la collectivité.

SOMMAIRE

Nos déchets demain!..... p.1

Performances p.2

Le plastique à la trace p.3

Info'tri..... p.4



Le président,
Philippe GARCIA

DES RÉSULTATS!



d'emballages ménagers ont été collectées grâce à votre geste de tri en presque 5 ans de collecte sélective.

DES RÉSULTATS... À COMPARER!

2004 (en kg par habitant et par an)	2005 (en kg par habitant et par an)	Tendance 2004/2005
---	---	-----------------------



3,34	3,71
------	------



Un léger mieux et des objectifs atteints. Pensons aux canettes et barquettes en alu! L'effort est à poursuivre, bravo!



3,97	3,53
------	------



Nous passons sous l'objectif que nous nous étions raisonnablement fixé, soit 3,77 kg/hab./an. Deux bouteilles par personne en 2006 suffirait à atteindre les objectifs!



4,75	4,93
------	------



Pour les emballages cartons et les briques, nous trions seulement la moitié du gisement! Un effort sur les cartonnettes demeure indispensable!



35	29,5
----	------



Seconde année de baisse des tonnages de verre, en caissettes ou en conteneurs. N'oublions pas les bocaux et pots en verre!

NOS BOUTEILLES

On les a suivies à la trace...

En mars, notre technicien a visité Régène Atlantique, entreprise située à Bayonne. Une partie des bouteilles et flacons plastiques de notre collecte sélective est acheminée vers cette usine de recyclage des matières plastiques.

Dans ce site se fait la transformation des bouteilles en paillettes d'une taille de 12 à 14 mm. Régène traite uniquement le PET, ou polyéthylène téréphtalate, matière plastique transparente et légèrement bleutée ou incolore dont est constituée la plupart des bouteilles d'eau.

Depuis le
1^{er} décembre 2000,
nous avons collecté
78 t de flaconnages
plastiques, soient
2 600 000
bouteilles.

... et on a tout vu!!!

Nos bouteilles PET, triées et mises en balle à la SURCA à Mouguerre, sont chargées sur le tapis roulant ou elles subiront un dernier tri (bouchons, étiquettes, cerclages et indésirables sont éliminés) sur une machine à séparation optique.



Après deux lavages et un rinçage afin d'ôter les dernières impuretés, les bouteilles sont broyées et le produit en paillette (ou en granulat) passe dans un bac de décantation afin de séparer les ultimes plastiques différents : ils flotteront ou couleront au fond selon leur densité.



Un énorme travail est effectué au niveau de la dépollution des eaux de traitement : la soude est réutilisée, les solvants traités et le broyat non conforme est réutilisé pour d'autres plastiques tels les PVC, PEhd ou autres.

Les paillettes séchées servent à remplir des big bags, des gros sacs en toiles contenant presque 2 m³ de paillettes. Ces sacs stockés dans un hangar attendent d'être acheminés vers les usines des fabricants de bouteilles et flacons en PET. Le produit broyé est régulièrement testé en laboratoire afin d'être éligible à certaines normes de qualité exigées par les fabricants. Deux destinations pour ces produits :



Extrudeuse
à granulats
ou
paillettes

Fil plastique



Fibres



Rouleau



Feuilles



INFO'TRI

LE SUCCÈS DES RECYCLADES 2006!



Classe de Cycle 3 de l'école de Castillon.

Le Journal du Tri n° 8 vous parlait des Recyclades ! Pour les Recyclades 2006, c'est l'école de Castillon qui représentait la Communauté de Communes d'Arthez. Lors de la finale du 30 mai à Mourenx, cette classe de cycle 3 a soutenu la comparaison face à dix classes de collectivités du Béarn lors d'un quiz géant. Encore une réussite que cette fête du recyclage, organisée entre collectivités pour une action commune, festive et pédagogique. L'animation était assurée par une troupe de théâtre, le pique-nique était offert par les collectivités et chaque classe finaliste s'est vue remettre un lot de livres et jeux sur le développement durable et la protection de l'environnement !

LE RAPPORT ANNUEL 2005

Conformément aux lois et décrets pour la protection de l'environnement, la Communauté de Communes a rédigé et voté en conseil le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets. Il dresse un bilan de l'année passée en reprenant un certain nombre d'indicateurs : le service d'élimination des déchets coûte 62 € par habitant et 140 € par tonne collectée et traitée en 2005. La CCAB a traité l'an dernier 1873 tonnes de déchets.

Le rapport annuel 2005 est mis à disposition du public au siège de la CCAB et dans les douze communes qui la composent à partir de mi-juillet.

LE COURRIER DES LECTEURS

Nous sommes toujours à l'écoute de vos remarques ou vos suggestions sur le journal ou la collecte sélective :

Journal du tri
Communauté de Communes
d'Arthez-de-Béarn
1, passage Barrailh
64370 Arthez-de-Béarn

INFO TOURNÉES

- Mardi 15 août : **collecte sélective** (Castillon, Doazon, Arnos, Boumourt, Mesplède) et **collecte des ordures ménagères** (Arthez) le **lundi 14 août**.
- Mercredi 1^{er} novembre : **collecte sélective le lundi 30 octobre** (Arthez).

Pour tout renseignement, contactez le 05 59 67 45 75 ou par courriel : environnement@cc-arthezdebearn.fr



ECO
EMBALLAGES



Imprimé
sur papier
100 % recyclé

Journal du tri

Photos
Impression

Communauté de Communes d'Arthez-de-Béarn
1, passage Barrailh
64370 Arthez-de-Béarn

Eco-Emballages et Communauté de Communes d'Arthez-de-Béarn
Imprimerie GERMAIN - MOURENIX - Tél. : 05 59 60 14 91

Directeur de la publication : Philippe GARCIA
juillet 2006
Dépôt légal n° 96-36 du 12 juin 1996